

Séance du 30 janvier 2018**Délibération n° 2018-05**

L'an deux mil dix-huit, le 30 du mois de janvier à 20 heures 00, se sont réunis, à Cérilly, dans les locaux de la communauté de communes, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais, sous la présidence de Madame Corinne COUPAS, Présidente, dûment convoqués le 24 janvier 2018.

Présent(s) : Monsieur Stéphane MILAVEAU, Monsieur Thierry AUDOUIN, Madame Corinne COUPAS, Madame Josette BEAUBIER, Monsieur Georges CHALMET, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Jacqueline PRENCHERE, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Daniel RONDET, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Bernard FAUREAU, Monsieur Gilbert CAMPO, Madame Christine DEFFNER, Monsieur David LOUBRY, Madame Laetitia FREMONT, Monsieur Bernard SOULIER, Monsieur Jacques BARDIOT, Monsieur Pierre Marie DELANOY, Monsieur Louis de CAUMONT LA FORCE, Monsieur Alain GAUBERT, Madame Marie-Line CLAME, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Bernard SAUPIC, Monsieur Daniel RENAUD

Formant la majorité des membres en exercice ;

Procuration(s) : Madame Marie-Solange LALEEVE à Madame Corinne COUPAS ; Monsieur Julien POINTUD à Monsieur Alain GAUBERT

Absent(s) excusé(s) : Monsieur Olivier LARAIZE

Présent(s) sans voix délibérative : Madame Catherine SADDE

Assistaient également à la réunion : Madame Odile LEPEE, Monsieur Jean-Louis ETIEN.

Nombre de Membres en exercice	26
Nombre de Membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	26
Votes Pour	26
Votes Contre	0
Abstention	0

NOMENCLATURE ACTES	
N° : 7-1	Thème : Décisions budgétaires

Objet : Oxygène 2018 : demande de subvention départementale

Le conseil communautaire,
Sur le rapport de la Présidente de la communauté de communes ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les statuts de la communauté de communes ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de porter cette manifestation qui contribue au développement des activités de pleine nature et à l'action éducative en matière de sport, d'environnement, de sécurité et de santé,

DECIDE :

Article 1 : d'organiser l'édition 2018 d'Oxygène qui accueillera environ 800 enfants les 2, 3 et 4 mai 2018 ;

Article 2 : d'approuver le plan de financement prévisionnel figurant ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
Transport	7 755,00 €	CD03	7 777,25 €	65%
Plateau repas	600,00 €	CCPT	4 187,75 €	35%
Secouristes	660,00 €			
Animations	800,00 €			
Location Kayak / VTT	1200,00 €			
Récompenses	950,00 €			
Total	11 965,00€	Total	11 965,00 €	100%

Article 3 : d'autoriser la Présidente à solliciter la subvention auprès du Conseil départemental de l'Allier.

Article 4 : d'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de cette manifestation (consultation des entreprises, demandes d'autorisation, réservation des sites).

Fait et délibéré le 30 janvier 2018,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente

Corinne COUPAS



Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.